

Nous avons besoin de vous !

*Pour aller plus loin avec les associations
du Logiciel Libre*

Utiliser

Avant tout, les logiciels libres vivent par l'utilisation qui en est faite. Un des premiers pas est d'utiliser des logiciels libres. Pour cela, de nombreuses associations sont prêtes à vous aider, que ce soit par la mise en ligne de sites Web, de listes de diffusion ou lors de rencontres (install-parties, conférences, salons ...). De plus, il est possible de partager ses expériences avec d'autres utilisateurs des mêmes logiciels, de s'entraider, et d'apporter un retour d'information très utile aux auteurs de ces programmes.

Participer

Le mouvement du Logiciel Libre foisonne d'idées et tout le monde peut y participer, depuis l'utilisateur novice qui s'intéresse au mouvement jusqu'au développeur le plus chevronné. Les projets de développement de logiciels, d'écriture de documentation ou encore de traduction sont prêts à accueillir de nouveaux participants. Les diverses associations sont les intermédiaires privilégiés pour établir ce genre de relations.

Partager

Les associations nationales d'utilisateurs et de défense du Logiciel Libre ont toujours besoin d'adhérents pour affirmer leur représentativité auprès des media et des instances politiques. Des associations ont aussi pour but de fournir des solutions libres utilisables par des institutions. Il est important de les soutenir en adhérant ainsi que de montrer autour de vous quels sont les avantages techniques et philosophiques des Logiciels Libres.

L'informatique en danger !

L'informatique est menacée par de puissants lobbies qui veulent prendre le contrôle de nos ordinateurs et restreindre les libertés des utilisateurs.

Brevets logiciels :

La directive concernant la brevetabilité des programmes d'ordinateurs a été adoptée au Parlement européen le 24 septembre dernier. Grâce à une forte mobilisation citoyenne que nous avons soutenue, le texte a été largement amendé et réaffirme la non brevetabilité des logiciels dans le respect de l'intérêt commun. C'est une victoire pour le Logiciel Libre, mais le texte est maintenant examiné au sein de la Commission européenne qu'il faut surveiller de près.

<http://brevets-logiciels.info>

EUCD : La copie privée est menacée !

La France est en train de rédiger une loi qui interdirait dans les faits la copie privée en empêchant le contournement de toute protection technique liée à une oeuvre. Cette



loi rendrait illégal le fait de copier sur son baladeur MP3 des CD légalement achetés, l'accès des non-voyants à certains livres électroniques, ou encore nous interdirait de regarder avec des logiciels libres un DVD légalement acquis. Il est possible d'agir en faisant un don à EUCD.info.

<http://eucd.info/>



Du 3 au 5 février
2004 - CNIT
Paris la Défense

Le village des associations vous accueille



*Pour aller plus loin avec les
associations du Logiciel Libre*

**Utiliser
Participer
Partager**